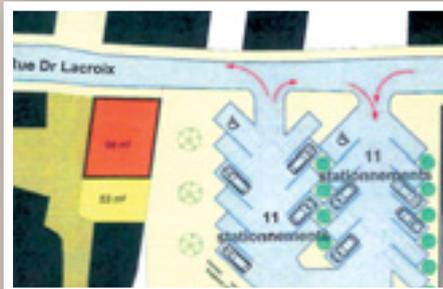




Visite guidée



Un bilan et des projets



Le Bourg, bientôt en rénovation



Le groupe Sinsémilia

## ■ Le point sur l'année 2009 et sur les projets

### 2010 : Année de la continuité ?

En ce qui concerne l'équipe municipale, c'est oui puisque nous allons poursuivre les travaux engagés, les projets élaborés, avec la même équipe bien sûr, mais aussi avec le même enthousiasme en continuant à faire appel à tous les partenaires et services qui travaillent à nos côtés et je remercie Jean-Jacques Gendreau Conseiller Général pour l'aide apportée par le Département et son Président Bernard Cazeau, Béatrice Gendreau vice-présidente du Conseil Régional qui fait aussi avancer nos dossiers à la Région et, bien sûr, Colette Langlade, notre députée, fidèle, disponible, qui répond toujours avec gentillesse et efficacité à nos demandes et qui ne manque pas à l'Assemblée Nationale de faire entendre la voix de notre circonscription du Périgord Vert. Je n'oublierai pas non plus Claude Berit-Debat, sénateur de la Dordogne, représentant et fervent défenseur des élus et des collectivités locales sur qui nous pouvons compter.

### 2010 : Année morose ?

J'ai lu, comme vous dans la presse, que le moral des Français est au plus bas.

Il est vrai qu'il y a des explications à cette morosité : le chômage continue d'augmenter, le SMIC, comme le pouvoir d'achat, continuent de stagner, les banques battent des records de frilosité et de gains après avoir provoqué une crise économique mondiale sans précédent que la communication sur la grippe A H1N1, programmée pour l'occulter, n'a pas su enrayer, pauvreté et précarité augmentent, le réchauffement climatique fait fondre nos banques en crise et nous inquiète, et on a peur. Peur de perdre son logement, peur de perdre son emploi, peur pour l'avenir des enfants, peur de prendre l'avion, peur de la maladie, de l'accident de la route, etc... Et je sais la dureté de situation pour certains d'entre nous car nombreux sont ceux qui viennent me voir à la recherche d'un travail... Je voudrais dire à ceux-là de ne pas se décourager et de continuer les recherches car à un moment donné une opportunité favorable ne manquera pas de se présenter.

L'année 2009 ça a également été des animations réussies que, nous l'espérons vous avez appréciées : les animations

d'été, les foires de La Latière, incontournables et indétrônables, les marchés nocturnes, les Musiques Epicées, la fête locale organisée par le Comité des Fêtes, les différentes animations du Syndicat d'Initiative, et toutes les compétitions et festivités organisées par les clubs sportifs : football,



handball, tennis, pétanque, etc... ou les associations culturelles, les expositions d'Art.

Je n'oublie pas non plus les actions tout au long de l'année menées par les responsables et bénévoles de toutes les associations qui font la richesse du vivre ensemble à Saint-Aulaye.

Dans un autre registre, économique celui-là, je prodigue tous les encouragements de la Municipalité aux chefs d'entreprise qui connaissent un contexte difficile.

2010 est une année qui s'annonce riche et comme c'est le cinquantenaire de la mort d'Albert Camus, je terminerai par une de ses citations « *En vérité, le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout* ».

Yannick LAGRENAUDIE  
Maire de Saint-Aulaye



### ■ ACCUEIL DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.  
Le samedi : de 9 h à 12 h.

Téléphone : 05.53.90.81.33

www.saint-aulaye.com  
Courriel : [mairie-staulaye@voila.fr](mailto:mairie-staulaye@voila.fr)

### ■ VOS ÉLUS VOUS RECOIVENT

Le maire, **Yannick LAGRENAUDIE**, tient une permanence à la mairie les jeudis et samedis de 10 h à 12 h.

### Les permanences assurés par les adjoints :

1<sup>er</sup> adjoint, **Jean-Michel EYMARD**  
le mardi de 10 h à 12 h.

2<sup>e</sup> adjoint, **Francis GUÉRIN**  
le mardi et le vendredi de 14 h à 16 h.

3<sup>e</sup> adjoint, **Jacky JAULIN**  
le lundi et le jeudi de 10 h à 12 h.

4<sup>e</sup> adjoint, **Nelly GARCIA**  
le mercredi de 10 h 30 à 12 h.  
et le jeudi de 10 h à 16 h.

## ■ Cap sur 2010

### 2010 : Année des défis

Le premier à relever est sans doute d'enrayer **la fermeture de commerces en centre-ville**.

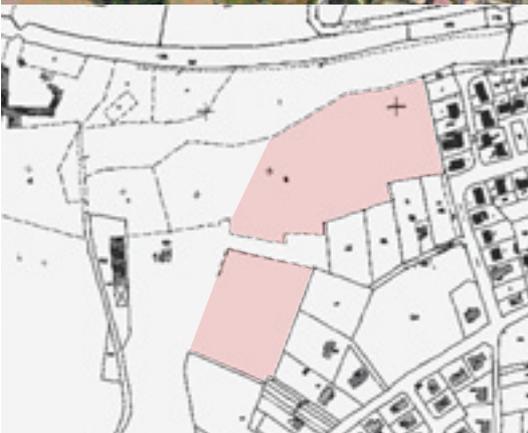
Ce n'est certes pas un phénomène propre à Saint-Aulaye car quelle que soit leur taille les centres souffrent de la concurrence des zones commerciales qui se développent aux périphéries.

Concernant ce problème, après une rencontre avec les représentants de la chambre de commerce, une réunion à l'attention des commerçants sera organisée très prochainement.

La Municipalité, comme elle a commencé à le faire, aidera à la création d'une zone commerciale aux Grands Champs mais mettra tout en œuvre pour qu'un point de vente d'alimentation figure dans le centre. L'autre défi est d'essayer **d'enrayer la baisse de la population** certes légère mais régulière depuis 15 ans car le solde migratoire bien que positif ne suffit pas à compenser le solde naturel négatif.

### Les solutions :

- un centre bourg agréable et rénové, ce qui est prévu
- des services à la personne performants : écoles, services publics, avec la Poste, le Trésor Public, la gendarmerie, des encadrements péri-scolaires, des associations nombreuses et attractives : c'est le cas.



Projet d'éco-quartier à La Valade.



Une tour des remparts.

- des conditions de vie dans un cadre agréable et des possibilités de s'installer au moindre coût : c'est ce à quoi l'équipe municipale travaille.

- évidemment l'autre critère, c'est la création d'emplois. Dans le contexte actuel, ce n'est évidemment pas le plus facile, c'est pourquoi il faut saluer la présence de l'entreprise RICE CAKES INTERNATIONAL installée à La Vallade qui fabrique des produits sans gluten et qui emploie actuellement 8 personnes.

Sans oublier CERAQUITAINE, L'HÔPITAL Maison de Retraite, Saint-Aulaye Construction et tout le secteur artisanal.

Enfin, c'est aussi en étant offensif, dynamique, en montrant une image positive de notre cité, en mettant en valeur nos atouts et en communiquant sur nos actions que nous y arriverons.

### 2010 : Année des projets

#### Figurent au programme :

- **La 2<sup>e</sup> tranche des travaux au gymnase** : c'est-à-dire la réfection des vestiaires et l'installation de panneaux solaires pour la production d'eau chaude

- La mise en place **d'un circuit découverte de la ville**.

- La transformation de la Carte Communale en **P.L.U.** pour avoir une meilleure maîtrise du développement urbain et des zones à urbaniser.

- L'extension de **l'assainissement** Route de Chenaud, Grands Champs, La Balganie, La Valade et le Magnassou

- L'augmentation de la capacité de **traitement des eaux usées** aux lagunes

- La création d'un **musée du pastel**, puisqu'on possède une école performante et reconnue, qui comprendra un atelier de travail, des stages de pratique, une collection permanente, une présentation vidéo

de la fabrication des pastels et des expositions temporaires.

- L'aménagement d'un **éco-quartier**, c'est-à-dire la construction d'un lotissement en éco-construction avec la collaboration de la SEMIPER qui réalise une étude de faisabilité. Ce lotissement devrait comprendre entre 20 et 25 logements allant du pavillon individuel en accès à la propriété au logement locatif semi-collectif.

Un comité de pilotage formé d'élus et de non élus est mis en place.

- Nous allons également créer, dans le cadre de la Communauté de communes, **un office de Tourisme** avec 2 antennes : 1 à La Roche-Chalais et 1 à Saint-Aulaye car nous considérons que le tourisme est un secteur économique à part entière, notamment, à Saint-Aulaye ; cela nous permettra également d'obtenir auprès de la préfecture le label « commune touristique ».

Concernant le patrimoine de la Bastide nous avons demandé **le classement des remparts** à l'inventaire des monuments historiques (XIII<sup>e</sup> siècle).

**2010** : C'est aussi l'élargissement et la redéfinition des compétences de la Communauté de Communes dont les principales sont l'entretien et la gestion des bâtiments scolaires et du personnel, ainsi que le service des portages de repas à domicile.

La compétence tourisme s'ajoute également et occupe une part importante ainsi que le P.I.G. (Programme d'Intérêt Général) qui concerne la rénovation de l'habitat (permanences tenues à la Maison des Associations)

**2010** : Ce sera aussi comme tous les ans une année riche en animations et en festivités et cette année le Festival des Musiques Epicées fêtera ses 15 ans avec un programme plus étoffé.

## ■ LE BUDGET

Concernant les finances communales, elles sont en bonne santé. Elles l'étaient avant 2008 et elles le seront en 2014, à la fin du mandat. L'endettement est faible. Le principal emprunt concerne la gendarmerie et il sera remboursé quasi-intégralement par les loyers.

Toujours sur le budget principal, il a été dégagé plus de 238 000 € d'excédent sur le budget de fonctionnement ce qui permet d'abonder la section d'investissement. Quant aux budgets

annexes, c'est-à-dire « locations communales », « assainissement », « centrale hydro-électrique », « centre communal d'action sociale », « station service » et les « lotissements » ils sont tous excédentaires.

Concernant les impôts il n'y a pas eu de changement en 2009 après la baisse de 2008 (- 6 %) et il n'y en aura pas en 2010.

Par ailleurs, concernant l'eau potable le Syndicat vient de refaire le réservoir du

Pey du Rey (60 000 € de travaux) et nous disposons d'un réseau performant. Quelquefois, on trouve que l'eau est chère ; certes elle a un coût mais le litre d'eau du robinet vaut 0,002 € soit environ 1000 fois moins qu'une eau achetée en bouteille, en sachant que l'eau que nous buvons est une eau de qualité qui provient du forage des Granges à 300 m de profondeur.

L'équipe municipale.

## INFORMATIONS FINANCIERES 2009

### CONTRIBUTIONS DIRECTES

|   | 2008    |                        |              | 2009  |                        |       |              |
|---|---------|------------------------|--------------|---|------------------------|-------|--------------|
|   | COMMUNE | COMMUNAUTE DE COMMUNES | TOTAL        | COMMUNE                                     | COMMUNAUTE DE COMMUNES | TOTAL |              |
| Taux de taxe d'habitation                   | 8,84    | 2,13                   | <b>10,97</b> | Taux de taxe d'habitation                   | 8,84                   | 2,13  | <b>10,97</b> |
| Taux de la taxe Foncière-propiété bâtie     | 15,81   | 3,76                   | <b>19,57</b> | Taux de la taxe Foncière-propiété bâtie     | 15,81                  | 3,76  | <b>19,57</b> |
| Taux de la taxe Foncière-propiété Non bâtie | 81,76   | 16,05                  | <b>97,81</b> | Taux de la taxe Foncière-propiété Non bâtie | 81,76                  | 16,05 | <b>97,81</b> |
| Taux de la taxe professionnelle             | 11,98   | 2,58                   | <b>14,56</b> | Taux de la taxe professionnelle             | 11,98                  | 2,58  | <b>14,56</b> |

## ANNUITES D'EMPRUNT

### Annuités des emprunts

- Budget communal principal :
- Budget « locations communales » :
- Budget « centrale hydro-électrique » :

**2008**

14 030 €  
57 600 €  
13 667 €

-----  
**85 297 €**

**2009**

72 519 € (dont gendarmerie : 58 487 €)  
52 947 €  
13 621 €

-----  
**139 087 €**



## ■ Votre journal change de formule

**« L'Eulalien » bouge : nouvelle maquette, nouvelle présentation.**

La volonté d'améliorer la qualité de lecture et de vous donner l'envie de lire tous les articles nous ont amenés à cette nouvelle formule. Les élus espèrent qu'elle saura vous plaire.

Concernant la distribution, après les difficultés rencontrées et le nombre important de foyer non desservis, la Municipalité a décidé de mettre le bulletin municipal sous enveloppe et de confier à nouveau la distribution à La Poste.

Quoiqu'il en soit, des bulletins sont disponibles en permanence à la mairie. N'hésitez pas à venir, le meilleur accueil vous attend.

# Zoom sur les Travaux



## ■ LA NOUVELLE GENDARMERIE

2009 a été l'année de travaux importants avec la construction d'une nouvelle gendarmerie ce qui représente un signe fort de la part de la Municipalité puisque c'est un pari sur l'avenir et sur le maintien des services publics en zone rurale :

|                               |   |                        |
|-------------------------------|---|------------------------|
| COÛT DES TRAVAUX + HONORAIRES | : | <b>1 383 756 € TTC</b> |
| SUBVENTION D'ETAT             | : | <b>156 492 €</b>       |
| SUBVENTION CONSEIL GENERAL    | : | <b>330 000 €</b>       |
| EMPRUNT SUR 15 ANS à 3,34 %   | : | <b>680 237 €</b>       |
| APPORT BUDGET COMMUNAL        | : | <b>217 027 €</b>       |

## ■ LE GYMNASSE

Il a également fallu réaliser des travaux lourds au gymnase comprenant pour la première tranche, la réfection de la toiture, du sol, de la ventilation et de l'isolation et pour la deuxième tranche les vestiaires et la pose de panneaux solaires pour la production d'eau chaude. Le planning d'occupation est complet et les utilisateurs bénéficient maintenant de bonnes conditions d'exercice.

|   |                      |
|---|----------------------|
| COÛT DES TRAVAUX + HONORAIRES                     |                      |
| Tranche 1 (2009) + Tranche 2 (2010) :             | <b>414 783 € TTC</b> |
| SUBVENTION CONSEIL GENERAL :                      |                      |
| • Contrat d'objectif ( pour honoraires) :         | <b>11 454 €</b>      |
| • Aménagement :                                   | <b>127 000 €</b>     |
| SUBVENTION CONSEIL REGIONAL :                     | <b>52 021 €</b>      |
| ATTRIBUTION PARLEMENTAIRE :                       | <b>2 000 €</b>       |
| <b>(DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT DEMANDEE) :</b> | <b>(86 702 €)</b>    |
| APPORT BUDGET COMMUNAL                            |                      |
| y compris récupération de TVA :                   | <b>154 333 €</b>     |



## ■ LA CONSTRUCTION D'UN PREAU ET EXTENSION DES SANITAIRES

A cela sont venus s'ajouter la construction d'un préau et de sanitaires à l'Ecole Maternelle

|   |   |                     |
|---|---|---------------------|
| COÛT DES TRAVAUX + HONORAIRES                     | : | <b>93 343 € TTC</b> |
| SUBVENTIONS :                                     |   |                     |
| CONSEIL GENERAL (Contrat d'objectif)              | : | <b>12 714 €</b>     |
| DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT                     | : | <b>9 081 €</b>      |
| Apport de la Commune après récupération de la TVA | : | <b>56 252 €</b>     |

## ■ LE LOTISSEMENT DU MAGNASSOU

Le lotissement du Magnassou comprend 10 lots dont quelques-uns sont déjà réservés.

Tous les lots sont desservis en électricité, eau potable, ligne téléphonique, gaz de ville et sont raccordés à l'assainissement collectif. Le prix, comprenant une aide du Conseil général est de 12 € le m<sup>2</sup> et la Municipalité a décidé de souscrire au Pass Foncier pour 5 dossiers ce qui représente pour les bénéficiaires une aide de 4 000 €.

|  |                      |
|--|----------------------|
| COÛT DES TRAVAUX + HONORAIRES :                | <b>156 047 € TTC</b> |
| SUBVENTION :                                   |                      |
| CONSEIL GENERAL :                              | <b>50 000 €</b>      |
| Apport communal après récupération de la TVA : | <b>77 034 €</b>      |



Suivi des travaux.

## ■ Compte-rendu du Conseil Municipal du 6 novembre 2009

### **Salle des Sports : avenants.**

L'architecte, Monsieur Jean-Hervé HALLER, propose les avenants suivants :

- Tennis et Sol : + 1 592,50 €

- Saint-Aulaye Construction : + 977,19 €

Le Conseil accepte à l'unanimité ces avenants.

L'APAVE a effectué une pré-visite de contrôle, afin de préparer celle de la commission de sécurité. Des travaux doivent être faits afin que les installations soient aux normes. Les procès-verbaux de réception des travaux ne seront pas signés tant que les entreprises n'auront pas effectué les travaux nécessaires à la sécurité.

### **Mission SPS : lotissement et assainissement « Le Magnassou » :**

Lors de travaux, la loi oblige les collectivités à faire intervenir une société pour une Mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé.

Les entreprises Apave Sud-Europe et Socotec ont été contactées concernant la mission SPS pour l'aménagement du lotissement et l'extension du réseau d'assainissement au « Magnassou ». La société Socotec étant la mieux disante pour un montant de 1 950 € H.T., est retenue par le Conseil, à l'unanimité.

### **Convention avec le SATESE :**

Le SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants des Stations d'Épuration) ne peut plus fournir une assistance gratuite. Le Conseil Général de la Dordogne propose donc, afin que le SATESE continue son activité, une contribution de 70 centimes par habitants et par an. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser cette contribution et autorise le Maire à signer une convention avec le Président du Conseil Général.

### **Groupes électrogènes :**

Suite à la tempête de l'hiver dernier, le Conseil Municipal propose d'acquérir 2 groupes électrogènes : un de 15 KVA pour un montant de 4 750 € H.T., qui pourrait servir pour le chauffage d'une salle municipale et un autre de 6,5 KVA pour un montant de 890 € H.T. pour la Mairie.

Le Conseil accepte ces acquisitions à l'unanimité.

### **Antenne TNT :**

Les locataires de la cour des Tilleuls ne

reçoivent pas correctement les chaînes de télévision hertziennes, d'où l'installation d'antennes TNT pour un montant de 744,57 € H.T.

### **Gymnastique d'entretien :**

Le Conseil accepte à l'unanimité la demande de subvention de cette association pour l'achat de matériel, soit une somme de 173,40 €.

### **S.D.E.24 :**

Le Syndicat Départemental des Energies de la Dordogne propose de prendre en charge la compétence de l'aménagement numérique du territoire. Le Conseil accepte cette proposition.

### **Auto-laveuse :**

Afin d'entretenir le nouveau revêtement de sol de la salle des sports, il convient d'acquérir une auto-laveuse. Deux sociétés, Pierre Le Goff et Somapro, ont répondu à la demande de devis. La société Pierre le Goff, la mieux disante pour un montant de 4 850 € H.T., est retenue à l'unanimité.

### **Délégué au P.I.G. :**

Considérant le Programme d'Intérêt Général Habitat auquel la Commune adhère, le Conseil Municipal désigne Madame Nelly GARCIA comme déléguée.

### **Acquisition tracteur :**

Vu la nécessité d'acquérir un tracteur d'occasion, des devis ont été demandés aux sociétés Jouannet, Janaillac, Sagot et Barnagaud, et à Monsieur Moreau. Le Conseil, à l'unanimité, retient celui de la SARL Jouannet, le mieux disant, pour un montant de 11 000 €, auquel s'ajoute 2 033 € TTC pour la fabrication et l'installation de l'attelage de la nacelle.

Le Conseil décide aussi à l'unanimité d'acquérir un véhicule à la Communauté de Communes du pays de Saint-Aulaye pour 3 500 €.

### **Circulation :**

Des panneaux limitatifs à 30 km/h seront installés au carrefour de « La Balganie » et un panneau stop sera mis.

### **Lotissement « Le Magnassou » :**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le prix du lot du terrain viabilisé à environ 12 € le m<sup>2</sup> ; les frais de droit d'enregistrement et de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

## ■ VOIRIE

La mairie a également procédé à la réfection de routes communales pour un total de 105 564 € TTC. Au total, ce sont 4 km de routes qui ont été refaits.

**COÛT DES TRAVAUX :**  
**105 564 € TTC**

**SUBVENTION :**  
**DOTATION GLOBALE**  
**D'EQUIPEMENT : 34 105 €**

Apport budget communal après récupération de TVA : **54 159 €**

D'autres travaux ont aussi été effectués : travaux à la mairie avec la réfection de la Salle du Conseil Municipal, des bureaux du 1er étage et de mon bureau, sans oublier des travaux à la plage et au camping.

## ■ SALLE DES ASSOCIATIONS

Cette salle est occupée par les permanences sociales et par les associations culturelles eulaliennes. (Chœur du Lundi, Pastel en Périgord, Société Musicale, Cours de musique, Rythm'n Double, Club des Aînés, Cours de danse salsa).

**COÛT DES TRAVAUX + HONORAIRES : 436 116 € TTC**

**SUBVENTION :**  
**CONSEIL GENERAL (Contrat d'objectif) : 108 000 €**

Apport budget communal après récupération de TVA : **257 057 €**



## ■ LA STATION SERVICE

Dans un autre registre il a été décidé de reprendre en régie la station-service et de recruter Jérôme Esclasse, au chômage depuis la fermeture du garage, car la perspective de ne pas avoir de carburant à Saint-Aulaye pendant plusieurs mois ne nous réjouissait guère. Pour le moment toutes dépenses comprises il reste un léger excédent, salaire compris.

## ■ Compte-rendu du Conseil Municipal du 4 décembre 2009

### **Devis travaux :**

Des devis ont été demandés pour faire des travaux de rénovation dans les logements au-dessus de l'école élémentaire et maternelle et à côté de la salle des Loisirs.

Tous n'ont pas été reçus. Ce dossier sera réexaminé lors du prochain Conseil.

### **Assurance Station Service :**

Groupama Assurance propose un contrat d'assurance concernant la distribution de carburants et le personnel assurant ce service pour un montant annuel de 632 € H.T. Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

### **Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye :**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre à disposition gratuite de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye, les bâtiments des écoles élémentaire et maternelle, ainsi que le restaurant scolaire de Saint-Aulaye, vu la compétence « construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels, sportifs et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ».

Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable concernant la modification statutaire de la Communauté de Communes suivante : « Action sociale d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire :

- Le service de portage des repas à domicile pour les personnes de plus de 55 ans ou invalides ou en convalescence qui résident sur le territoire des communes membres de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye,

- Le service d'accueil des personnes âgées en famille d'accueil ainsi que la construction, l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement des locaux nécessaires à ce service. Le choix de la famille d'accueil est entendu comme partie intégrante de la compétence, sous réserve de l'attribution de l'agrément par les services sociaux compétents ».

Le Conseil Municipal donne aussi un avis favorable, à l'unanimité, à la modification statutaire suivante, qui concerne le P.I.G. :

« Politique du logement et du cadre de vie. Mise en œuvre d'une politique de réhabilitation de l'habitat privé dans le cadre de procédures spécifiques telles que : O.P.A.H., P.L.A.H., P.I.G. A cet effet, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye a vocation à conduire toutes actions à l'intérieur de son territoire. De plus, elle est habilitée à intervenir, sous réserve du respect des règles de la concurrence, par le biais de conventions de prestations de services, pour exercer une action de coordination générale du P.I.G. Habitat au profit des collectivités extérieures adhérentes au P.I.G. et dont la liste figure dans la convention de programme.

### **Dissolution du Syndicat Intercommunal de Développement Économique de Saint-Aulaye – Saint-Privat des Prés :**

Le SIDE demande au Conseil Municipal d'entériner sa dissolution qui est acceptée à l'unanimité. La recette de la vente des terrains sera répartie aux 2/3 et 1/3 entre la Commune de Saint-Aulaye et celle de Saint-Privat des Prés.

### **Convention avec la SCP RALLION :**

Pour mener à bien les différents projets concernant l'immeuble Lafarge, acquis par la Commune, il convient de faire borner les limites de propriété. La SCP de Monsieur Philippe RALLION propose d'effectuer ce travail ainsi que l'établissement d'un plan de masse pour un montant de 786,10 € H.T. Le Conseil accepte à l'unanimité.

### **Téléthon :**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser une subvention à l'A.F.M. de 150 €.

### **Commune Touristique :**

Le Conseil Municipal décide de demander son classement en Commune Touristique, qui est un nouveau label concernant les communes ayant un office de tourisme et des gîtes.

### **Orchestre pour le repas des aînés :**

« Royal Musette et Yann Sentimental » est retenu pour un montant de 520 €.



### ■ La pergola installée

Un espace vert comprenant notamment une pergola est en cours de réalisation à côté de la nouvelle salle des associations. Ces travaux sont entièrement menés par les Services Techniques de la commune.



### ■ Travaux au camping

Divers travaux sont en cours au camping municipal. Un élagage de la végétation était nécessaire. Ces travaux apporteront plus de clarté. Une pataugeoire va également être créée.

### ■ L'Hôpital

Il y a un autre gros chantier en 2009, c'est la restructuration de l'Hôpital Chenard avec un montant total de travaux de 7 800 000 €.

A ce propos, il faut saluer le travail accompli par la Directrice Madame Nadine Thomas pour que l'Établissement fonctionne bien.

## ■ Au sujet de la Taxe Professionnelle

La suppression de la taxe professionnelle qui, si tout le monde s'accorde à dire qu'elle est injuste et inégale suivant les communes, a le mérite évident d'apporter une participation importante dans les budgets communaux.

Le gros questionnement, source d'inquiétude pour les élus est son remplacement. A ce jour on sait qu'elle sera à peu près compensée pour 2010 sur les bases de 2009. Mais pour les années futures, c'est encore le flou.

Elle devrait être remplacée par une Contribution Economique Territoriale qui comprendrait une contribution financière des entreprises dont le taux serait voté localement et une contribution sur la valeur ajoutée des entreprises dont le taux serait fixé à l'échelon national.

L'inconvénient c'est que c'est l'Etat qui redistribuera aux différentes collectivités locales le produit de ce nouvel impôt. Un peu moins de la moitié est réservé aux Conseils généraux (48,5 %), 25 % iront aux Conseils Régionaux et 26,5 % aux Communes et Communauté de Communes.

Les sénateurs qui souhaitent maintenir un lien entre entreprises et territoire ont obtenu qu'une partie de cet impôt soit territorialisé ce qui veut dire que l'Etat devrait tenir compte des effectifs des entreprises dans les territoires afin que les collectivités qui investissent dans le développement économique du territoire soient récompensées.

Pour compenser totalement, deux nouvelles taxes devraient être créées : un impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux c'est-à-dire, l'énergie, les télécoms et le transport ferroviaire. La seconde sera la taxe sur les surfaces commerciales jusqu'ici perçue par l'Etat.

Bref, il faut s'attendre à une modification de la feuille d'impôt avec sans doute de nouvelles colonnes et un total en augmentation.

Quant aux entreprises, le gain fiscal moyen devrait être de 22 % ce qui n'est pas rien et c'est tant mieux pour elles.

Concernant le budget communal, la taxe professionnelle représente 120 000 €

soit environ 6 % du budget de fonctionnement ; c'est pourquoi la municipalité suit avec intérêt l'évolution de cette suppression.

Le deuxième changement concerne la réforme des collectivités territoriales avec la suppression des Conseillers Généraux et Régionaux qui seront remplacés par des conseillers Territoriaux.

Le principal inconvénient de cette réforme est la perte de la clause de compétences générales autorisant ces collectivités territoriales à intervenir ailleurs que dans leurs domaines de prédilection.

Ainsi, depuis l'élection de 2008, il a été perçu en subventions un total de 639 168 € de la part du Conseil Général et de 52 021 € de la part de la Région. A cela, il faut ajouter les aides pour les Musiques Epicées, Synergie Culture, les prêts à taux 0 accordés à certaines entreprises etc ...

On peut aisément imaginer ce qui se passerait si ces aides ne pouvaient plus être accordées.

## Communauté de Communes

### ■ Des aides attribuées pour l'amélioration de l'habitat en Pays Ribérais/Double

Le Comité de Pilotage du Programme d'Intérêt Général, présidé par Jean Jacques Gendreau, Conseiller Général du canton de Saint-Aulaye a tenu sa première réunion d'attribution d'aide à l'amélioration de l'habitat.

Le PACT ARIM 24 ayant été choisi pour assuré l'animation technique du programme a effectué une présentation du premier trimestre de fonctionnement. Il a été constaté que ce programme qui a débuté le 1er octobre 2009 et prendra fin le 30 septembre 2012 a reçu un accueil favorable des habitants de ce territoire puisque 23 dossiers de propriétaires occupants et 20 dossiers de propriétaires bailleurs sont en cours d'instruction, 10 dossiers ont été déposés à l'A.N.A.H. pour être présentés à la prochaine Com-

mission Départementale. Deux dossiers ont été définitivement agréés et financés pour lesquels le Comité de Pilotage a émis un avis favorable.

Rappelons que toutes les personnes intéressées, qu'elles soient propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs, peuvent se rendre aux permanences suivantes tenues par le PACT Dordogne :

**Saint-Aulaye :**  
2<sup>e</sup> jeudi de 9 h 30 à 12 h  
Salle des associations  
(Place du Champ de Foire)

Hors de ces permanences et pour tous renseignements vous pouvez prendre contact auprès :

- du PACT Dordogne :  
au 05.53.06.81.20



- de Jean Claude NORBERT,  
chargé de mission habitat du Bassin  
Ribérais/Double  
au 06.74.47.24.47  
- de votre maire.

### ■ Le site internet de la mairie fait peau neuve

Internet évolue rapidement et le site de la mairie datait de 4 ans. Une mise à jour était donc indispensable. C'est pour cela qu'un nouveau site vient de voir le jour à l'adresse suivante :

**[www.saint-aulaye.com](http://www.saint-aulaye.com)**

Enrichie en photos et en informations

municipales la nouvelle mouture se veut plus complète. Elle intègre également le site du camping municipal et la possibilité de réserver en ligne.

N'hésitez pas à y faire un tour, l'actualité de notre commune y est régulièrement mise à jour.



# Aménagement du Bourg

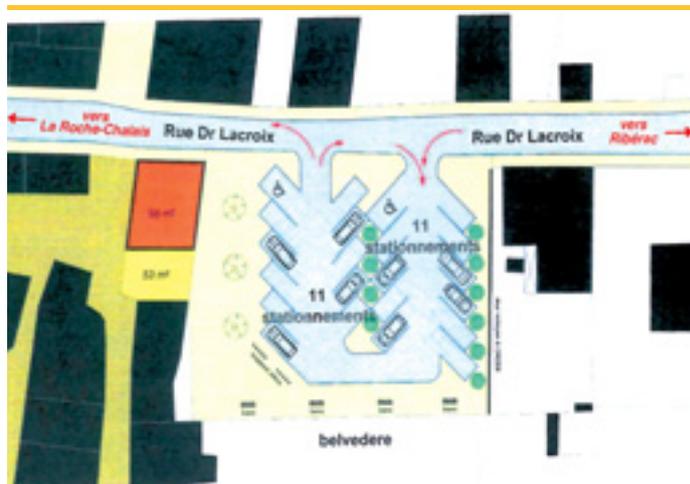
## ■ Une première phase de travaux cette année

Après de nombreuses réunions avec le cabinet d'urbanisme URBAM, le projet d'aménagement du bourg est bien avancé. Afin de redynamiser le centre en offrant une meilleure sécurité aux piétons, en évitant si possible la nuisance des poids lourds et en mettant en valeur notre patrimoine, le Conseil Municipal a décidé de commencer la première phase de travaux par l'emplacement actuellement occupé par la station-service et l'ex-garage, beaucoup trop vétustes et inadaptés aux nouvelles normes en vigueur.

A cet emplacement sont prévus une place avec stationnement (voir plan) et la réhabilitation du bâtiment communal jouxtant ce lieu.

En effet, l'Architecte des Bâtiments de France a demandé de réhabiliter cet édifice car il figure sur le Cadastre Napoléonien, demande énoncée à juste titre car nous avons découvert que le mur donnant sur la cour intérieur mesurait 1,70 m d'épaisseur et constituait un mur d'enceinte de la bastide rejoignant les remparts. Il sera donc mis en valeur. L'intérieur du bâtiment pourrait être consacré à un point d'alimentation qui nous fera cruellement défaut lorsque le supermarché aura été transféré sur la future

zone commerciale entre l'ex-« maison carrée » et chez Marjoux. Une réunion publique sera prochainement organisée pour présenter le projet global.



AVANT



APRES



## Vie sociale

### ■ L'aide aux personnes âgées

Nous venons de vivre quelques jours difficiles sur le plan climatique.

Parfois la vie quotidienne a été perturbée pour nombre d'entre nous et particulièrement pour les personnes âgées.

C'est pourquoi la Municipalité demande aux personnes qui le désirent d'appeler la mairie afin d'inscrire leur nom et leur adresse sur un registre.

En cas de besoin, les services pourront définir les visites prioritaires.



Appelez la Mairie au **05.53.90.81.33**



# Quoi de neuf en ville ?

## ■ Un institut de bien-être

Un institut de bien-être a ouvert ses portes au 2 rue du Docteur Lacroix, en face de la mairie. Tenu par Nathalie, « Chaleurs d'Orient » propose sauna, hammam, modelages et soins corporels. Le sauna propose une chaleur sèche (de 50 à 80°) dans une pièce en pin du Nord, tandis que le hammam, équipé de chromothérapie, accueille les clients dans un bain de vapeur parfumé à l'eucalyptus.

L'institut est ouvert le mardi, jeudi, vendredi de 12 h à 19 h et le samedi de 10 h à 19 h, uniquement sur rendez-vous au 06.31.19.83.90

Des forfaits, abonnements et cartes cadeaux sont également proposés.

Site internet : [www.chaleursdorient.over-blog.fr](http://www.chaleursdorient.over-blog.fr)



## ■ La Treille d'Eulalie

La cave à vin « La Treille d'Eulalie » a déménagé. Aimé Cordoba vous attend désormais 34 rue du Dr Lacroix. Au même numéro une mercerie et de la vente de laine sont proposées.

## ■ Motoculture

Une boutique de réparation en motoculture a ouvert ses portes, avenue de la Libération (en face de l'école élémentaire). St-Aulaye Motoculture répare toutes les marques en tondeuses, tronçonneuse, débroussailleuses et cycles.

## Les brèves



## ■ De l'aïkido à la halle des sports

Des cours d'aïkido sont proposés à la halle des sports de St-Aulaye, le jeudi de 20 h à 21 h 30. Cet art martial d'autodéfense consiste à ne pas répondre à la violence par la violence mais de désarmer l'intention et le geste de l'assaillant. C'est une méthode éducative et physique complète accessible à tous.

Les deux premiers cours sont gratuits et l'on peut s'inscrire dès 14 ans.

Renseignements au 05.53.90.62.79

## ■ Des cours de salsa

Depuis le samedi 9 janvier des cours de salsa pour débutants sont donnés à la salle des associations, place du Champ de Foire.

Organisés par Josy Danse, ces cours ont lieu de 10 h à 11 h 15 et sont ouverts à tous, à partir de 8 ans.

Renseignements au 06.80.53.90.42

## ■ Les commerçants récompensés

Comme chaque année un concours de vitrines était organisé pour les fêtes de fin d'année.

Le classement est le suivant : 1<sup>er</sup> Valérie Coiffure, 2<sup>e</sup> Boulangerie Salviat, 3<sup>e</sup> Virginie Coiffure.

## ■ Nouveaux panneaux

Des panneaux indicateurs de lieux-dits ont été installés donnant ainsi une plus belle image de notre ville.



## ■ Ça s'est passé à Saint-Aulaye...

### Le téléthon a mobilisé !

L'édition 2009 du Téléthon a mobilisé de nombreux bénévoles des associations de Saint-Aulaye et des environs. Pour l'occasion, la municipalité avait mis à disposition le gymnase. Les jeunes-sapeurs pompiers se sont également impliqués dans cette manifestation avec leur fil rouge.



### Le succès du marché de Noël

Samedi 12 décembre, le marché de Noël à la salle des loisirs a remporté son succès habituel.

Trente-cinq exposants proposaient des produits très variés aux visiteurs. Du côté des enfants on était ravi de pouvoir s'amuser dans la piscine à boules et le chalet de Noël gonflable tandis que les parents profitaient du marché. Cette manifestation était organisée par le Syndicat d'Initiative et la Mairie.



### Le repas des aînés

Comme chaque année, les seniors de notre commune ont été conviés à un repas offert par la mairie à la salle des loisirs dimanche 17 janvier. Celui-ci fut animé par l'orchestre Royal Musette d'Yann Sentimental.



### La directrice s'en va

Nadine Thomas, directrice de l'hôpital-maison de retraite de Saint-Aulaye, quitte l'établissement pour rejoindre Montbard, en Côte d'Or. Une réception a donc été organisée jeudi 17 décembre en l'honneur de son départ. Le maire de Saint-Aulaye, Yannick Lagrenaudie, a rappelé son parcours professionnel.

Après avoir travaillé au Centre Hospitalier d'Angoulême elle fut nommée directrice de la maison de retraite d'Aigre en Charente, puis à Aubeterre et Chalais, avant de diriger l'hôpital local de Saint-Aulaye.

Durant son passage, Nadine Thomas aura notamment conduit le projet de restructuration complète des locaux. Elle aura également mis en œuvre des conventions de partenariat avec les établissements voisins dans le cadre de réseaux de soins.



### Les vœux au personnel

Un départ à la retraite pour Colette Denost et une remise de médaille pour Jean-Louis Martin : tel été le programme de la soirée des vœux au personnel communal le 18 décembre.

Le maire Yannick Lagrenaudie a félicité Colette Denost pour ses 18 ans passés au service de la collectivité.

Jean-Louis Martin, employé depuis 1983 à la mairie, a reçu quant à lui la médaille d'honneur communale, départementale et régionale.

Des boîtes de chocolats ont été offertes par la municipalité à chaque employé communal.



## ■ 15<sup>e</sup> Musiques Epicées



Le groupe Sinsémilia.

L'édition 2010 correspondra au 15<sup>e</sup> anniversaire des Musiques Epicées, témoignage de bonne santé d'un événement musical qui a su progresser au fil des ans, malgré parfois les contraintes climatiques, pour s'affirmer comme une des principales manifestations culturelles, festives et populaires du département.

Un cadre, un esprit et la musique, chaude et cuivrée, une invitation à la convivialité, aux échanges, aux rencontres, aux découvertes musicales organisées par des bénévoles passionnés.

Si le programme des 6 et 7 août 2010, n'est pas encore complètement arrêté, la tête d'affiche est néanmoins retenue : il s'agit de SINSEMILIA qui viendra nous faire partager « Tout le bonheur du monde », leur dernier succès.

Est également prévu un stage de musique d'une semaine encadré par les professeurs de l'Ecole de Musique.

## ■ Quelques dates :

**5 mars :** Réunion d'information concernant les Elections Régionales à 18 h à la Maison des Associations (Liste PS). *Seule information dont nous disposons au moment de la parution.*

**14 et 21 mars :** Elections régionales

**30 avril et 1<sup>er</sup> mai :** Foire de la Latière

**6 et 7 août :** 15<sup>e</sup> Festival des Musiques Epicées

## ■ Agenda des élus : Février / Mars

**Mardi 2 février :** 10 h : Réunion avec le représentant des Monuments Historiques pour le classement des Remparts ; Journée « Vivre ensemble » accessibilité handicapés à Périgueux ; Réunion bouclage bulletin municipal ; Réunion de chantier pour la Gendarmerie

**Mercredi 3 février :** 9 h 30 : Réunion Syndicat des énergies à Saint-Vincent-de-Counezac ; 18 h : Réunion Mairie : Statut Office de Tourisme

**Judi 4 février :** 14 h : Réunion avec la C.A.F. pour le Point Jeune ; 18 h : C.A.P. Hôpital ; 20 h 30 : Réunion Commerçants à la Maison des Associations

**Vendredi 5 février :** 14 h : Réunion Travaux Camping

**Lundi 8 février :** 9 h 30 : Réception des travaux à l'hôpital ; 16 h 30 : Réunion au Collège 18 h : Conseil de

l'Ecole Elémentaire

**Mardi 9 février :** 20 h 15 : Spectacle de chansons organisé par la Bibliothèque

**Mercredi 10 février :** 9 h 30 : Réunion avec la Direction Départementale des Routes pour l'étude du contournement

**Judi 11 février :** 11 h : Réception des travaux au château d'eau du Pey du Rey ; 17 h : Conseil d'Administration du Collège ; 18 h : Réunion pour les maires de la Communauté de Communes

**Vendredi 12 février :** 10 h 30 : Réunion Pôle Inter-Consulaire CréaVallée à Périgueux

**Samedi 13 février :** 18 h : Réunion Swing In Eulalia, préparation des Musiques Epicées

**Lundi 15 février :** 18 h : Réunion de la Commission des Finances à la Mairie

**Mardi 16 février :** 10 h : Réunion du Comité de Pilotage Eco-quartier ; 14 h 30 : Réunion pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

**Mercredi 17 février :** 13 h 30 : Réunion Aménagement du Bourg avec le cabinet URBAM

**Lundi 22 février :** 14 h 30 : Réunion conclusions Carte Communale

**Mardi 23 février :** 20 h : Réunion Organisation « La Latière »

**Lundi 1<sup>er</sup> mars :** 18 h 30 : Réunion Synergie-Culture

**Mardi 2 mars :** 18 h : Réunion Communauté de Communes à Servanches

**Mercredi 3 mars :** 19 h 30 : Réunion des Commissions du Conseil Municipal

**Vendredi 5 mars :** 18 h 30 : Réunion publique pour Elections Régionales ; 20 h 30 : Conseil Municipal

## ■ ETAT CIVIL

### Naissances :

**Ambre Eléa CLERC**  
d'Alexandre CLERC  
et d'Elodie CHAUMON  
née le 25 novembre 2009

**Yanis RULLIER**  
de Cédric RULLIER  
et de Alexandre RIGO  
né le 27 novembre 2009

**Stella, Mickaëla TIEMBLO**  
de Michaël TIEMBLO  
et de Sandrine JOLLY  
née le 28 novembre 2009

**Zoé Yolande Françoise MAYAN**  
de Florent MAYAN  
et de Carole BLOYS  
née le 30 novembre 2009

### Mariage :

**Stéphane Pierre Fabien BENOIT**  
et Caroline RIBEIRAO DE ALMEIDA  
le 21 novembre 2009

### Décès :

**Monique JOUBERT** épouse DUGENET  
décédée le 6 novembre 2009

**Henriette ESNARD** veuve JOUBERT  
décédée le 6 novembre 2009

**Jeanne ARGOT** veuve DURAND  
décédée le 18 novembre 2009

**Marie RENARD**  
décédée le 26 novembre 2009

**Elna FERRACHAT** veuve DUPUY  
décédée le 30 novembre 2009

**Gervaise PIGEAUD**  
décédée le 3 décembre 2009

**Michel GELÉ**  
décédé le 10 décembre 2009

**André MARTY**  
décédé le 10 décembre 2009

**Odette BLÉGEL** veuve AGUERRE  
décédée le 18 décembre 2009

**Marie GUERRIER** épouse SEGONZAC  
décédée le 18 décembre 2009

**Jeanne PRZYBYSZEWSKI**  
veuve CARRÉ  
décédée le 24 décembre 2009

**Angel ROBERT**  
décédé le 29 décembre 2009

**Rolande DUBREUILH**  
veuve LEVACHER  
décédée le 31 décembre 2009

**Marie BRUNET** veuve DALLON  
décédée le 5 janvier 2010

**Raoul MOUCHE**  
décédé le 13 janvier 2010

**René MOYET**  
décédé le 19 janvier 2010

**Marcelle DEYRIS** épouse DESSAIGNE  
décédée le 20 janvier 2010